



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-134264>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-134264**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** ASSEMBLÉE NATIONALE

**Correspondant :** Division des Achats et de la commande publique Division des Achats et de la commande publique, Division des Achats et de la commande publique

**Adresse :** DAF - DACP, 75007 Paris

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0140638500

**Courriel :** dacp@assemblee-nationale.fr

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le présent accord-cadre a pour objet, dans le domaine de l'assurance, le conseil, la gestion des marchés et l'assistance de l'Assemblée nationale pour la passation de ses marchés.

**Lieu d'exécution et de livraison :** Les lieux d'exécution des prestations sont indiqués à l'article « Lieux d'exécution » du CCP., 75007 Paris

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le présent marché est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire donnant lieu à des bons de commande. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 48 000 Euros TTC sur toute la durée du marché. Ce montant maximum constitue la limite financière d'exécution du marché et met fin aux engagements contractuels une fois atteint. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconduit de façon tacite 3 fois par périodes consécutives de 12 mois. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé par lettre recommandée avec accusé réception au moins 3 mois avant la date de la reconduction. La non-reconduction du marché n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du titulaire. Négociations L'Assemblée nationale se réserve la possibilité de négocier avec les soumissionnaires ayant déposé une offre qui auront justifié de leurs capacités professionnelles, techniques et financières à exécuter les prestations dès lors que l'offre n'est ni inappropriée, ni anormalement basse. Critères d'attribution : I. Valeur technique de l'offre décomposée comme suit : 1. Pertinence de l'organisation et de l'équipe prévues par le candidat pour assurer l'exécution des prestations appréciée sur la base des éléments demandés dans le cadre des réponses techniques 2. Pertinence de la méthodologie proposée par le candidat pour effectuer les

prestations appréciée sur la base des éléments demandés dans le cadre des réponses techniques II.  
Prix apprécié sur la base du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE)  
**Refus des variantes.**

## **Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution**

48 mois à compter de la notification du marché.

## **Section 5 - Conditions relative au marché**

**Cautionnement et garanties exigés :** Cf. règlement de la consultation

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Cf. règlement de la consultation

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Cf. règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 12/01/2026 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 25M058

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Assemblée nationale Division des Achats et de la commande publique

**Adresse :**126 rue de l'Université, 75007 Paris

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0140638500

**Courriel :** Dacp@assemblee-nationale.fr

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/12/2025